

réf 214

NETTOYANT BALNÉO ET CIRCUIT

— CARACTERISTIQUES

Traitement curatif et préventif des systèmes circuits balnéo.

- Agit sur le développement du calcaire et des dépôts graisseux.
- Action désodorisante et dégraissante.

— UTILISATION

- Elimine les graisses et le savon.
- Désincruste le calcaire et désinfecte en même temps.

— MODE D'EMPLOI

- Vidanger la baignoire après utilisation.
- Nettoyer les bords, buses et les jets.
- Mettre suffisamment d'eau pour que le circuit se fasse correctement.
- Mettre en marche puis ajouter entre 1/2 à 1 L de solution.
- Laisser le système fonctionner pendant 5 minutes.
- Laisser agir la solution pendant 15 minutes.
- Remettre le système en marche pendant 5 à 10 minutes, puis vidanger la baignoire.
- Remplir à nouveau la baignoire avec de l'eau froide et laisser fonctionner le système afin de bien rincer les canalisations (3 fois).
- L'ensemble est nettoyé.

Dans un but d'hygiène totale, renouveler cette opération tous les deux mois.

— SÉCURITÉ ET RECOMMANDATIONS



Symbole : C : Corrosif

C-Corrosif

Contient de l'acide phosphorique > 30%.

Peut entraîner un dégagement d'hydrogène.

R35 Provoque de graves brûlures.

S1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S23 Ne pas respirer les vapeurs.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S27 Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

S28 En cas de contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection, des gants appropriés et un appareil de protection yeux et visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S51 Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.
Ne pas avaler. Ne pas réutiliser les emballages vides

En cas d'urgence : liste des 10 centres anti-poison :
INRS : 01.45.42.59.59

Etiquetage additionnel relatif aux détergents et produits de nettoyage conformément à la Directive 648/2004/CE :
Agents de surfaces non ioniques : moins de 5 %
Agents de surfaces cationique : moins de 5 %
Agents de surfaces anionique : moins de 5 %

— CONDITIONNEMENT

carton de 6 x 1 L (réf 214-001)

carton de 6 x 1 L KD (réf 214-001KD)

carton de 2 x 5 L (réf 214-005)

bidon de 20 L (réf 214-0020)

SANIPERFEX